

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

Destinations	Abonnement 1 an		Abonnement 6 mois		ABONNEMENTS, ANNONCES ET AVIS DIVERS
	Ordinaire	Avion	Ordinaire	Avion	
Togo, France et autre pays d'expression Française	1 300 frs	3 300 frs	800 frs	1 700 frs	Pour les abonnements, annonces et réclamations s'adresser à 'Editogo B P 891 — Tél : 37-18 — Lomé Les abonnements et annonces sont payables d'avance La ligne 80 frs Minimum 250 frs Chaque annonce répétée : moitié prix ; Minimum 250 frs
Etranger	1 600 frs	3 750 frs	900 frs	2 300 frs	
Prix du Numéro par porteur ou par Poste : Togo, France et autres Pays d'expression Française 100 frs Etranger : Port en sus					

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION:
CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE — TELEPHONE 27-01 — LOME

S O M M A I R E

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

ORDONNANCES, DECRETS, ARRETES ET DECISIONS

ORDONNANCES

1977

26 sept. — Ordonnance n° 77-42 portant ratification de deux accords de prêt 1

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

ORDONNANCES, DECRETS, ARRETES ET DECISIONS

ORDONNANCES

ORDONNANCE N° 77-42 du 26 septembre 1977 portant ratification de deux accords de prêt.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur le rapport du ministre des finances et de l'économie ;

Vu les ordonnances n°s 1 et 2 du 14 janvier 1967 ;

Vu l'ordonnance n° 16 du 14 avril 1967 ;

Le conseil des ministres entendu,

O R D O N N E :

Article premier — Les deux accords de prêt aux montants de DM 60.268.000 et 5.584.000, conclus à Bonn le 1er septembre 1977 entre le gouvernement de la République togolaise et la Kreditanstalt für Wiederaufbau dans le cadre de l'accord de coopération existant entre les gouvernements de la République togolaise et de la République Fédérale d'Allemagne, en vue du financement de l'acquisition de deux cargos et d'un remorqueur, sont ratifiés.

Art. 2. — Le ministre des finances et de l'économie est chargé de l'exécution de la présente ordonnance qui sera publiée au **Journal officiel** de la République.

Lomé, le 26 septembre 1977

Général d'Armée G. Eyadéma

IMPRIMERIE EDITOGO — LOME

Dépôt légal 20_bis

THE JOURNAL OF

THE INSTITUTE OF MATHEMATICS

AND THE UNIVERSITY OF TORONTO

VOLUME 10, NUMBER 1

1962

Published by the Institute of Mathematics
University of Toronto

Subscription prices
Single copies

Subscription prices for institutions
Subscription prices for individuals

Subscription prices for libraries

Subscription prices for students

10
K